



Natura 2000 en mer FR Côte Languedocienne

-

Compte-rendu du Groupe de travail avifaune 16 juin 2015 – Port La Nouvelle

✦ **Rédacteur :** Tiphaine RIVIERE (*Agence des aires marines protégées – Antenne méditerranée*)
Courriel : tiphaine.riviere@aires-marines.fr

✦ **Relecture :** Bruno Ferrari

Date du document : 15 juillet 2015

Personnes présentes :

- Bruno Ferrarri : directeur adjoint opération - Parc naturel marin du Golfe du Lion
- Nathalie Di-Meglio : chercheur - EcoOcéan Institut
- François Flisiak : chargé de mission Natura 2000 en mer – Université Montpellier/Agence des aires marines protégées
- Diane Fament : stagiaire Agence des aires marines protégées
- Delphine Cornella : chargée de mission AMOP – projet SELPAL
- François Poisson : IFREMER – projet SELPAL
- Joseph Hiard : Groupe ornithologique du Roussillon
- Fabrice Auscher : chef de projet milieu marin DREAL LR
- Laurence Fonbonne : directrice RIVAGE
- Maxime Briola : journaliste Découverte du vivant
- Cécile Dassonville : chargée de mission biodiversité DREAL LR
- Renaud Dupuy de la Grandrive : directeur du milieu marin – ville d'Agde
- Christophe Lauzier : technicien PNR Narbonnaise
- Thomas Serrasin : CRPMEM LR
- Cyril Duron : stagiaire communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
- Nathalie Guenel : chargée d'étude scientifique réserve du Bagnas
- Mathieu Bourgeois : LPO Aude / Méridionalise
- Dominique Clément : ornithologue – Aude Nature
- Sandy Garandeau : Aude Nature
- Léa David : EcoOcean institut
- Renaud Garbé : chef de projet Biotope
- Xavier Rufay : directeur de projet Biotope
- Aline Fiala : présidente CCNPO
- Stephan Arnassant : PNR Camargue
- Amandine Bichot : projet N2Glisse – EID Méditerranée littoral
- Geoffrey Bled – Defruit : stagiaire SELPAL
- Thibault Calvez : étudiant BTS « pêche et gestion de l'environnement marin » Sète
- Léo Charnois : étudiant BTS « pêche et gestion de l'environnement marin » Sète

- **Ordre du jour**

- Rappel sur les objectifs – Tiphaine RIVIERE (antenne Med-AAMP), Bruno FERRARI (PNM GdL)
- Présentation état des connaissances du patrimoine ornithologique du Golfe du Lion - Biotope (Xavier Rufroy, Renaud Garbé) – Ecocéan Institut (Léa David, Nathalie Di Meglio)
- Echanges sur la méthodologie utilisée et sur les résultats
- Présentation programme SELPAL – François POISSON - IFREMER
- Echanges sur les interactions et les mesures de gestion potentielles

Les présentations sont disponibles à la demande auprès de Tiphaine RIVIERE tiphaine.riviere@aires-marines.fr et bientôt sur : <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/>

I. Rappel du contexte de gestion des AMP du Golfe du Lion

Tiphaine RIVIERE rappelle que l'étude s'est déroulée à l'échelle du Golfe du Lion pour prendre en compte le contexte général de la zone. Mais l'objectif est également d'obtenir des éléments précis sur les 2 AMP visées : le site Natura 2000 Côte languedocienne et le PNM du Golfe du Lion (intégrant le site Natura 2000 Cap Béar – Cap Cerbère).

- Présentation succincte du site Natura 2000 Côte languedocienne

Désigné pour son lien avec les espaces lagunaires côtiers, le site borde la quasi-totalité de la côte sableuse régionale, de l'Espiguette à Leucate, jusqu'à 3 MN en mer.

Un rappel du calendrier d'élaboration du DOCOB est fait, ainsi que des éléments généraux sur le diagnostic socio-économique.

- Présentation succincte de la thématique « oiseaux » au sein du PNM du Golfe du Lion

Le périmètre du PNM s'étend plus au large en intégrant les têtes de canyons. Le plan de gestion a établi un diagnostic de l'avifaune et prévoit d'ores et déjà des actions à travers la sous-finalité dédiée ainsi que les niveaux d'exigence définis. L'objectif est donc de définir les priorités de gestion et de préciser les actions à mettre en œuvre.

II. Présentation de l'étude sur l'état des connaissances du patrimoine ornithologique du Golfe du Lion

30 espèces ont été retenues pour réaliser cette étude, en se basant sur un inventaire des données entre 2009 et 2013.

Les données collectées sont :

- Comptages des colonies de reproduction (coord. CEN LR)
- Observations ponctuelles depuis la côte (base Faune LR - Meridionalis)
- Campagne d'observations en mer bateau / avion (EcoOcéan Institut- Pelagis)

Pour certaines espèces, il aurait été intéressant de regarder le jeu de données antérieures qui indiquent les grandes tendances. Notamment sur le plongeon dont des observations ont été faites historiquement.

Définition de critères de sensibilité en ajoutant notamment une note sur la responsabilité régionale

Déclassement de 2 espèces à dire d'experts: plongeon imbrin et macreuse brune : Revus par rapport aux enjeux régionaux

- Exemples de résultats pour 2 espèces :

Le Puffin cendré fréquente essentiellement le périmètre du PNM. Sa localisation est souvent liée aux routes des chalutiers. Il est très peu côtier et diffère en ça des Puffins Yelkouan et des Puffins des Baléares.

Les Sternes caugék sont elles plus présentes dans la ZPS Côte languedocienne, en lien avec sa reproduction en zones lagunaires.

On note une augmentation de la nidification liée aux travaux engagés dans les lagunes (Passage de 400 à 2000 couples)

Espèce présente toute l'année avec un pic en période pré et post nuptiale, voire lors de l'hivernage.

Présence de « radeau » en période post nuptiale, lié à la pêche au thon ?

Il est noté dans les cartes de synthèse un « trou » d'observation au large de Gruissan : moindre effort de prospection en bateau, mais pas d'observation en avion ; donc pas de lien direct avec la pression d'observation. Faut-il y voir des conditions météo et/ou courantlogique différentes qui expliquerait une moindre présence d'espèce ? Y a-t-il un lien avec l'abondance des proies ?

- Discussion des résultats par espèce

Utilisation de la base de données Faune-LR :

- choix des observateurs experts, exclusions des observateurs occasionnels => Sur 475, 70 retenus.
- Eviter double comptages

Pingouin torda : selon Aude Nature, cette espèce est présent en migration avec plusieurs milliers d'individus.

Goeland railleur : incursion en mer très rare même si la totalité de l'espèce niche en Med française

Quels sont les enjeux de gestion en mer pour cette espèce ?

Présent dans Golfe de Beauduc mais quel rôle (pour hivernage ?)+ sur littoral Aude (Gruissan, Leucate)

L'objectif n'est pas de prendre en compte les impacts subis dans la totalité du cycle de vie=> responsabilité du site (capacité d'accueil)

Goeland d'Audouin : sortie des listes d'homologation => Depuis il est devenu très rare

Possibilité de reproduction en LR car on retrouve les mêmes conditions favorables que dans le delta de l'Ebre par exemple.

Cette espèce était en danger critique et depuis qu'elle se reproduit dans le delta de l'Ebre, plus de 30 000 couples. Ce phénomène pose la question de la prise en compte des variations de population à long terme. Comment l'intégrer dans les stratégies de gestion des sites ?

Plongeon arctique : Taux de renouvellement de la population est inconnu donc possibilité de sous évaluation de la taille de la population.

En pré nuptial forte présence d'individus à Leucate / Gruissan

Puffins : Si on prend en compte que le critère « alimentation » pour classer la sensibilité des espèces (en ciblant sur l'enjeu « mer »), les puffins seraient les espèces à enjeu le plus fort.

Les suivis en télémétrie indiquent un triangle de présence lié à la route des chalutiers vers Sète

Pour puffins cendrés et Baléares => alimentation des immatures dans le PNM=> besoin de suivis pour confirmation

- **Discussion sur méthodologie de notation et perspectives de gestion en mer**

La méthodologie de notation prend en compte des critères terrestres (reproduction)

Pondération des notes permet une méthode reproductible. Le dire d'expert peut nuancer la note finale.

Faut-il supprimer les critères de reproduction pour définir gestion en mer ?

Peut-on identifier les critères de variations qui impactent les populations. ?

Pour les laro-limicoles=> gestion niveaux d'eau et création d'ilots de nidification

Mais après ça, la ressource alimentaire est-elle un facteur limitant ?

Quels effets aura l'arrêt des rejets des chalutiers ? La diminution des proies « facilement accessible » en mer peut entraîner une possibilité de report pour certaines espèces opportunistes sur la prédation de poussins (exemple des goélands sur les poussins de sternes). Quelles conséquences sur les autres espèces ?

Si on observe une réussite de la nidification de la sterne caugek, les variations de la population seront-elles du à la disponibilité de la ressource alimentaire ?

Pour permettre la nidification de la Sterne naine la mise en place d'exclos sur les plages permettraient d'éviter le dérangement.

Cela pose la question de la place réservée à la nature dans les politiques d'aménagements et de fréquentation du littoral. De telles interdictions fonctionnent en Catalogne. En Camargue, résultats mitigés à cause de la prédation de renards.

Cormoran huppé niche à Riou, Frioul, Levant (tous en face Nord) là où il n'était pas présent 10 ans en arrière.

Signalement estivant Cap Leucate, au lieu de départ de parapente.

S'est-il déjà reproduit ici historiquement ? Faut-il favoriser sa reproduction ?

L'espèce n'a pas besoin de cavité (calcaire) pour établir son nid=> possibilité sur côte des Albères (shiste) mais présence du sentier littoral très fréquenté.

⇒ Espèce endémique méditerranéenne qui a énormément régressé, donc enjeu relativement fort

Dans tout les cas, espèces très mobiles, circum Méditerranéennes (cas du Flamant rose)

L'approche est différente pour les laro-limicoles pour lesquels des sites de reproduction ont été restaurés.

Mais les sites naturels propices ne régressent-ils pas globalement et limite l'établissement des colonies ?

III. Présentation SELPAL – François POISSON - IFREMER

L'objectif du projet est d'identifier la quantité de captures accidentelles liées à la pêche à la palangre sur les oiseaux marins, les tortues et les raies et requins.

Pour cela, récupération de données de pêche + meilleure connaissance de la répartition de ces espèces.

Pour l'instant peu de retour de captures accidentelles (quelques cas depuis 1 an)

Travail en cours pour le développement d'outils :

- Evolution du matériau des hameçons pour possibilité de casser et libérer les tortues
- Construction d'une « tori lines » : effaroucheur pour éviter la prise d'appâts par les oiseaux
- Fourniture de pistolet effaroucheur (idem aéroports)

⇒ Guide de bonnes pratiques en cours d'élaboration

Besoin d'infos sur comportement des oiseaux pour adapter les messages de sensibilisation

www.amop-selpal.com

A priori, si le temps de calage des lignes reste aussi « court » cela limite la mortalité par capture accidentelle. L'expérience montre qu'en cas de capture, les individus (oiseaux, tortues...) peuvent ensuite être relâchés n'ayant pas subis trop de blessures dues à l'hameçon et n'ont pas été trop affaiblis pendant ce laps de temps « court ».

Un travail serait également à mener pour la pêche de loisir ? en lien avec fédérations

IV. Discussions sur les interactions potentielles

Pour alimenter les travaux du groupe de travail national, il est discuté des différentes matrices d'interactions existantes (RTE, ...)

Il est noté que les pressions doivent être présentées selon leur nature et non selon l'activité.

Les interactions négatives comme positives (pêche) devront être identifiées. Les spécificités des pratiques méditerranéennes devront être prises en compte (ex : interaction oiseaux/nasses à poissons ?; jetski, parapente ?)

Il est souligné que l'urbanisation côtière est la première cause de raréfaction d'espaces privilégiés pour la nidification. Les pratiques nautiques viennent donc accroître cette pression, lors de l'alimentation, qui engendre des risques majeurs pour le succès reproducteur de certaines espèces. La prise en compte de l'effet cumulé des pratiques est à investiguer.

La connaissance des stocks halieutiques et de la dépendance à la ressource est essentielle pour la gestion des sites en mer.

Des suivis à long terme sont indispensables à cette connaissance, afin d'étudier les possibilités d'adaptation des espèces d'oiseaux (cas de la diminution des stocks de poissons bleus...). Mais cela relève de travaux scientifiques poussés ! (thèse)

La préservation des sites de nidification n'est pas incluse dans les périmètres des sites marins mais il faudra s'assurer de la cohérence des mesures de gestion terre/mer. Mais aucun élément n'est véritablement dissociable. La sélection d'une zone de nidification est fonction de la présence de ressource alimentaire suffisante.

En quelle mesure la disponibilité alimentaire est-elle un facteur limitant à la reproduction ?

S'il existe des zones réservées à la pratique d'activités humaines, il faut des zones pour la préservation de la nature, qui doivent être adaptées aux enjeux.

Conclusion de la réunion

Possibilité d'apporter des corrections aux résultats de l'étude (cartes) par les gestionnaires d'espaces lagunaires/ associations.

Le travail sur les interactions pourra être poursuivi avec des programmes européens type « interreg ».

Les travaux « en local » se poursuivront à la rentrée.

L'actualité concernant la désignation des sites Natura 2000 au large ainsi que la planification de l'éolien flottant en Méditerranée est abordée en marge de la réunion.